



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN AUDIT INTERNE

Référence : N°26- 387 /ABPC/MISP/DRC/DAF/SRH/SA

Date d'ouverture : lundi 13 avril 2026

Date de clôture : vendredi 17 avril 2026

Structure : Agence Béninoise de Protection civile (ABPC)

Type de contrat : CDD

Secteur : Protection civile / Gestion des catastrophes

Superviseur hiérarchique : DG ABPC

Lieu d'affectation : Cotonou - Bénin

Informations générales :

Le Bénin est confronté à divers risques et catastrophes d'origines naturelle et anthropique, nécessitant des réponses institutionnelles efficaces, transparentes et bien coordonnées. Dans ce contexte, la performance des dispositifs de gestion des risques repose non seulement sur les capacités opérationnelles, mais également sur la robustesse des mécanismes de gouvernance, de contrôle interne et de gestion des risques.

Le renforcement de la transparence, de la redevabilité et de l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques constitue un levier essentiel pour garantir la crédibilité, la conformité et l'impact des interventions en matière de protection civile.

L'Agence Béninoise de Protection Civile (ABPC) est chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique ainsi que des stratégies gouvernementales en matière de protection civile et de réduction des risques et des catastrophes.

Dans ce cadre, l'Agence recrute un Auditeur interne, appelé à assurer un rôle stratégique dans l'évaluation indépendante et objective des dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne. À ce titre, il contribue à la prévention des irrégularités, à l'amélioration continue des procédures et au renforcement de la performance, de la transparence et de la redevabilité de l'institution.

Missions :

Sous l'autorité du Directeur Général, l'Expert en Audit Interne est chargé d'assurer une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques et de gouvernance de l'Agence. À ce titre, il contribue à la sécurisation des opérations, à la fiabilité des procédures et à la bonne utilisation des ressources.

Il veille à la conformité des pratiques avec les normes et règlements en vigueur, tout en jouant un rôle clé dans la prévention des dysfonctionnements et des irrégularités. Par ses analyses et recommandations, il accompagne la Direction Générale dans l'amélioration continue des performances, le renforcement de la transparence et la consolidation de la redevabilité institutionnelle.

Principales responsabilités :

Les principales responsabilités de l'Expert en Audit Interne comprennent :

- Élaborer et mettre en œuvre le plan annuel d'audit interne de l'Agence ;
- Évaluer l'efficacité et la fiabilité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Elaborer la cartographie des risques de l'Agence ;
- Réaliser des missions d'audit opérationnel, financier, administratif et de conformité ;
- Examiner la régularité des opérations financières et la bonne utilisation des ressources ;
- Identifier les risques susceptibles d'affecter les activités de l'Agence et proposer des mesures d'atténuation ;
- Formuler des recommandations visant à améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité des procédures internes ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit ;
- Contribuer à la sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Produire des rapports d'audit clairs et détaillés à l'attention de la Direction Générale ;
- Participer aux réunions stratégiques et accomplir toute autre mission confiée par la Direction Générale en lien avec les objectifs de l'Agence.

PROFIL RECHERCHE ET EXIGENCES DU POSTE :

FORMATION

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre âgé de 35 ans au moins et de 50 ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- Master en audit, comptabilité, finance, contrôle de gestion, gestion des risques ou tout autre domaine pertinent ;
- Une certification professionnelle en audit ou en contrôle interne (CIA, CISA, ACCA, ou équivalent) serait un atout ;
- Bonne connaissance des normes internationales d'audit interne et de contrôle interne.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente en audit interne, audit externe, contrôle interne ou gestion des risques dont trois (03) au moins au sein d'une administration publique, d'une organisation internationale ou d'un cabinet d'audit.

Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'audit interne au sein d'une administration publique, d'une organisation internationale ou d'un cabinet d'audit.

Avoir réalisé au moins trois (03) cartographies des risques au sein d'une administration publique, d'une organisation internationale ou d'un cabinet d'audit.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonne maîtrise des techniques d'audit interne et d'évaluation des risques ;
- Bonne connaissance des procédures administratives, financières et comptables du secteur public et privé ;
- Bonne maîtrise de l'élaboration de la cartographie des risques ;
- Connaissance des normes et pratiques internationales d'audit et de gouvernance ;
- Bonne capacité à analyser et évaluer les dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Microsoft Office ou équivalent) ;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Sens élevé de l'éthique, de l'intégrité et de la confidentialité ;
- Capacité à formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles ;

- Compétences en communication écrite et orale ;
- Capacité à travailler en équipe et à interagir avec différents niveaux hiérarchiques.

LANGUES

Une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit est exigée. La connaissance de l'anglais serait un atout.

N.B : Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation indiquant le délai de disponibilité et les prétentions salariales annuelles ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copie(s) du ou des diplômes ;
- Copie des preuves des expériences requises ;
- Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Les pièces requises pour la candidature doivent être envoyées en version électronique, dans un seul fichier sous format PDF (obligatoire) avec la mention : « Candidature au poste d'Expert en Audit Interne » à l'adresse électronique suivante misp.abpcsa@gouv.bj au plus tard le **vendredi 17 avril 2026**.

01 AVR 2026



Abdel Aziz BIO DJIBRIL
Contrôleur Général de Police